

## PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION pour les enfants de 0 à 6 ans présentant des TND

### LES TND

Les troubles du neuro-développement (TND) apparaissent dans l'enfance. Ils se caractérisent par des retards et/ou perturbations du développement (instrumental, cognitif, communicationnel...) et regroupent : les troubles du développement intellectuel et cognitif, du développement moteur (dont dyspraxies), du langage (dont dysphasies) et de la communication, les troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA(H)), les troubles spécifiques des apprentissages scolaires, ainsi que les troubles du spectre de l'autisme (TSA). Pour ces derniers, c'est l'équipe de diagnostic autisme de proximité (EDAP) qui effectue la démarche diagnostique et évaluative (sous la direction des CAMSP ou des CMP).

### PRESENTATION DE LA PLATEFORME

La PCO accueille les enfants de 0 à 6 ans inclus lors de leur inscription, présentant des troubles neuro-développementaux. L'adressage doit se faire par un médecin selon des critères précis sur le plan médical. La plateforme propose un parcours de bilan diagnostique et d'interventions précoces défini en concertation avec la famille, sur une durée d'un an. Elle contribue à l'amélioration de l'accès au diagnostic et à l'orientation, ainsi qu'à l'accompagnement des familles. Elle assure également une fonction de ressource pour les familles et les professionnels.



Nous trouver, nous  
contacter :

### CHS de l'YONNE

**4, Avenue P. Scherrer  
89000 Auxerre**

 03 86 94 39 88

 [plateformepco@chs-yonne.fr](mailto:plateformepco@chs-yonne.fr)

Lundi - Vendredi : 9h00 – 16h30

## PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION – Troubles neuro- développementaux pour les enfants de 0 à 6 ans inclus

### Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne

*4 Avenue Pierre Scherrer  
89000 AUXERRE*



## POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

- ✓ Informer sur les troubles du neuro-développement.
- ✓ Coordonner le parcours de bilan et d'intervention précoce (un an à compter du 1<sup>er</sup> rendez-vous).
- ✓ Orienter vers les professionnels (institutionnels, libéraux) les plus adaptés aux besoins de l'enfant et en lien avec le choix des parents.
- ✓ Favoriser l'accès au diagnostic à la prise en charge précoce et à l'orientation à l'issue du parcours diagnostique.

## POUR LES PROFESSIONNELS

- 1<sup>ère</sup> LIGNE : Repérage, adressage
  - Médecins généralistes, pédiatres, PMI
  - Paramédicaux, psychologues
  - Médecins scolaires, crèches
  - Autres professionnels de la petite enfance
- 2<sup>ème</sup> LIGNE : Evaluation, diagnostic, prise en charge précoce
  - CAMSP, CMPP, SESSAD
  - CMP, Hôpitaux de Jour
  - Services de pédiatrie
  - PLURADYS, Réseaux de soins
  - Professionnels libéraux : orthophonistes, psychologues et neuropsychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthoptistes, pédiatres, neuropédiatres, neurologues, ophtalmologistes, ORL, généticiens...
- 3<sup>ème</sup> LIGNE : Ressources, situations complexes
  - CRA, CR TSLA, DEFI Bourgogne
  - Centres nationaux handicaps et maladies rares

## VOUS ETES ERGOTHERAPEUTE, PSYCHOMOTRICIEN, PSYCHOLOGUE, NEUROPSYCHOLOGUE

La prise en charge des troubles du neuro-développement évolue, vous êtes concernés par la mise en place du forfait précoce délivré par les nouvelles plateformes de coordination et d'orientation (PCO).

**Information sur les TND**  
**Appui au repérage pour les professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne**  
**Coordination des parcours de bilan et d'interventions précoces**  
**Contractualisation avec les professionnels libéraux**  
**Mobilisation du forfait précoce**